



Lycées Réaumur et Buron  
LAVAL

Année scolaire 2015-2016

Bureau de la vie scolaire 02.43.67.24.54 de 7h30 à 21h00

**FICHE INTERNAT**

**Élèves du Lycée Réaumur**

*Document à remettre dûment complété au lycée*

Nom et Prénom de l'élève : .....

Sexe : M    F

Date de naissance : ..... Classe : ..... Dortoir : .....

Portable de l'élève : .....

• **Coordonnées des parents ou tuteurs**

M. et Mme : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

• **Numéro de téléphone(obligatoire)**

Fixe : .....

Portable : .....

# Fiche autorisation de sortie

- **Sortie libre sous l'entière responsabilité des parents**

J'autorise mon enfant à sortir de 17h30 à 19h (lundi, mardi, jeudi et vendredi)

J'autorise

Je n'autorise pas

J'autorise mon enfant à sortir le mercredi de 13h30 à 19h

J'autorise

Je n'autorise pas

**La présence à tous les repas est obligatoire**

**Les élèves non autorisés à sortir sont tenus de se rendre au BVS.**

- **Absence à l'internat**

Les internes mineurs ne seront autorisés à regagner leur domicile que sur présentation aux CPE d'une demande écrite de leurs parents.

Les internes majeurs peuvent formuler eux-mêmes une demande écrite ; leur famille en sera avisée.

- **Fermeture exceptionnelle**

Pendant la semaine, pour des motifs exceptionnels et imprévisibles graves, les internes peuvent être autorisés à regagner leur foyer. Dans ce cas je déclare :

autoriser

ne pas autoriser

mon fils, ma fille, à rentrer par le moyen de locomotion choisi sous ma responsabilité et dont l'administration n'aura pas à assurer le contrôle.

- **Prise en charge de l'élève en cas d'urgence**

Les responsables légaux s'engagent à venir chercher leur enfant en cas d'urgence ou désignent une personne autorisée à le faire.

1) Je m'engage à venir chercher mon enfant, .....

OU

2) J'autorise : M. ou Mme : .....

Commune de résidence : .....

Tél : .....

à prendre en charge mon enfant.

A

le

Signature des parents ou du responsable légal

Signature de l'élève